



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 14 JUIN 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-049 / 7-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 8 juin 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : N. CHARLETY, J. FORTE, B. GRANDCAMP, A. MOREAU, R. REVIL, J. ROBERT.

Absent : A. COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno GATTAZ.

OBJET : FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION : Adoption du Compte Administratif 2016 pour le budget Ville et pour les budgets annexes

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2016 et les Décisions Modificatives 2016 qui s'y rattachent, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes (Restauration, Pompes Funèbres et Parcs de Stationnement).

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2016 du budget principal et des budgets annexes dressés par Monsieur le Maire.

		DEPENSE	RECETTE	R-D
BUDGET PRINCIPAL/VILLE DE VOIRON	FONCTIONNEMENT	25 941 224,47	27 370 966,91	1 429 742,44
	INVESTISSEMENT	5 037 247,23	7 647 665,68	2 610 418,45
BUDGET PRINCIPAL/VILLE DE VOIRON	Total	30 978 471,70	35 018 632,59	4 040 160,89
BUDGET RESTAURATION/VILLE DE VOIRON	FONCTIONNEMENT	676 396,48	716 994,89	40 598,41
	INVESTISSEMENT	26 953,20	27 129,24	176,04
BUDGET RESTAURATION/VILLE DE VOIRON	Total	703 349,68	744 124,13	40 774,45
POMPES FUNEBRES/VILLE DE VOIRON	FONCTIONNEMENT	850 578,72	933 954,20	83 375,48
	INVESTISSEMENT	25 380,87	62 103,08	36 722,21
POMPES FUNEBRES/VILLE DE VOIRON	Total	875 959,59	996 057,28	120 097,69
PARCS DE STATIONNEMENT M4	FONCTIONNEMENT	461 351,24	514 984,11	53 632,87
	INVESTISSEMENT	193 687,82	194 398,24	710,42
PARCS DE STATIONNEMENT M4	Total	655 039,06	709 382,35	54 343,29

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et Administration générale en date du 29 mai 2017,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De donner acte de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2016 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget ville et les budgets annexes (Restauration, Pompes Funèbres et Parcs de Stationnement) ;
- De constater les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2016 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour chacun des budgets ;
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour chacun des budgets ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2016 pour chacun des budgets.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par 24 voix **POUR** - 7 **ABSTENTIONS** (R. REVIL, A. FAVIER, N. CHARLETY, A. GERVASI, J.L. BALLY, J. VIAL, L. TRICOLI) - Monsieur le Maire ne prend pas part au vote
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,



Yves ALLARDIN

RAPPORT D'ANALYSE
Examen et vote du compte administratif 2016

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

L'adoption du compte administratif (CA) est l'occasion de rendre compte chaque année des opérations budgétaires exécutées sur l'exercice clos précédent. Il est également l'occasion d'adopter les comptes de gestion, qui sont le reflet du compte administratif au niveau de la direction des finances publiques. Cette formalité doit s'accomplir avant le 30 juin selon les termes de l'article L1612-12 du CGCT.

L'analyse du compte administratif est conduite par rapport au budget primitif pour mesurer les taux de réalisation et par comparaison avec le compte administratif précédent et sur les derniers exercices pour mesurer l'évolution en masse et en contenu des budgets exécutés.

Un diaporama reprend les principaux tableaux et graphiques de la présente analyse, et vous expose les données financières essentielles selon le schéma habituel :

Analyse de la section de fonctionnement :

- les recettes
- les dépenses
- l'épargne

Analyse de la section d'investissement :

- les investissements réalisés par la ville
- le financement de l'investissement

Evolution et structure de l'endettement

Les budgets annexes

LES TAUX DE RÉALISATION

1 LES TAUX DE RÉALISATION

	Budget primitif	Total prévu avec DM	CA	Restes à réaliser	Taux de réalisation par rapport au budget primitif	Taux de réalisation par rapport au prévu	Analyse
Dépenses réelles de fonctionnement	BP	24 827 508,00	24 915 660,56		100,36%	98,23%	
	Pompes funèbres	803 600,00	899 256,77		98,33%	87,87%	
	Restauration	635 596,00	705 146,00	660 691,93	103,95%	93,70%	
	Parking	335 150,00	337 876,48	323 603,24	96,55%	95,78%	
Recettes réelles de fonctionnement	BP	26 494 887,00	26 457 480,55		103,03%	103,17%	
	Pompes funèbres	864 800,00	960 456,77	1 023 131,98	118,31%	106,53%	
	Restauration	680 103,00	784 415,90	820 507,79	120,64%	104,60%	
	Parking	509 150,00	511 876,48	492 937,31	96,82%	96,30%	

Dépenses d'équipement	BP	4 709 085,00	6 332 305,54	2 113 878,54	75,47%	89,51%	
	Pompes funèbres	61 200,00	82 100,26	20 465,23	37,58%	52,94%	
	Restauration	47 307,00	94 770,70	26 953,20	56,98%	28,44%	
	Parking	6 000,00	6 000,00	2 450,00	40,83%	48,08%	
				435,00			ok cc

F
Supérieur à 90 %
Entre 70 et 90 %
Inférieur à 70 %

I
Supérieur à 80 %
Entre 65 et 80 %
Inférieur à 65 %

LE BUDGET PRINCIPAL

En grandes masses, le résultat 2016 du budget principal est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	25 941 224,47	5 037 247,23
Recettes	27 370 966,91	7 647 665,68
Résultat 2016	1 429 742,44	2 610 418,45
Résultat antérieur	0,00	-160 617,69
Résultat cumulé	1 429 742,44	2 449 800,76
Restes à réaliser nets à financer		-2 017 798,88
Solde de la section d'investissement reports compris		432 001,88
Excédent global de clôture	1 429 742,44	

Les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants : 1 429 742,44 € en fonctionnement et 2 610 418,45 € en investissement. Le résultat antérieur étant nul, **l'excédent de fonctionnement à affecter est équivalent au résultat de l'exercice soit 1 429 742,44 €.**

Les restes à réaliser nets à financer sont de 2 017 798,88 €. Ils sont donc inférieur de 432 001,88 € à l'excédent d'investissement disponible : il n'est donc pas nécessaire de ponctionner le résultat de fonctionnement, qui peut-être intégralement repris en recettes de fonctionnement.

Au niveau de l'affectation de résultat, il convient donc d'adopter les dispositions suivantes :

- report de la totalité de l'excédent de fonctionnement (1 429 742,44 €) au chapitre 002
- report de l'excédent de la section d'investissement au chapitre 001.

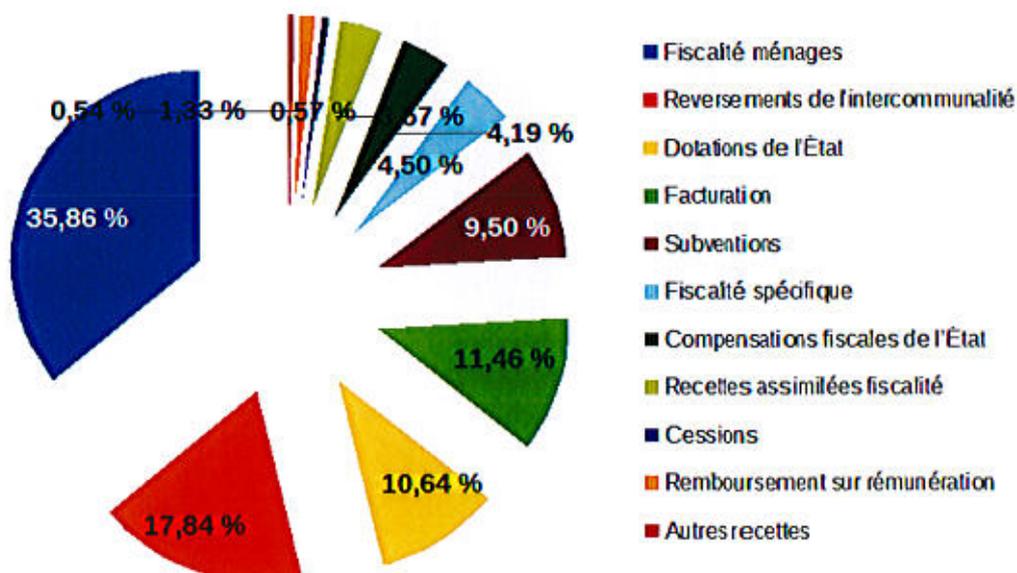
1 LE FONCTIONNEMENT

o Les recettes

Les recettes du budget principal évoluent de la façon suivante par rapport au CA 2015 :

	CA 2015	CA 2016	Evolution	Variation
Facturation	3 224 262,43 €	3 128 270,78 €	-95 991,65 €	-2,98%
Remboursement sur rémunération du personnel	462 216,46 €	362 711,65 €	-99 504,81 €	-21,53%
Subventions	1 922 395,22 €	2 593 908,36 €	671 513,14 €	34,93%
Fiscalité ménages	9 887 162,42 €	9 787 307,00 €	-99 855,42 €	-1,01%
Fiscalité spécifique	1 224 973,03 €	1 227 599,00 €	2 625,97 €	0,21%
Recettes assimilées fiscalité	864 962,55 €	973 838,00 €	108 875,45 €	12,59%
Reversements de l'intercommunalité	4 992 377,00 €	4 869 658,00 €	-122 719,00 €	-2,46%
Dotations de l'État	3 493 007,00 €	2 904 918,00 €	-588 089,00 €	-16,84%
Compensations fiscales de l'État	1 204 087,00 €	1 144 498,00 €	-59 589,00 €	-4,95%
Cessions	675 565,00 €	156 730,00 €	-518 835,00 €	-76,80%
Autres recettes	103 918,83 €	147 362,59 €	43 443,76 €	41,81%
Sous Total : Recettes réelles	28 054 926,94 €	27 296 801,38 €	-758 125,56 €	-2,70%
Amortissements et travaux en régie	509 350,91 €	74 165,53 €	-435 185,38 €	-85,44%
TOTAL	28 564 277,85 €	27 370 966,91 €	-1 193 310,94 €	-4,18%

Comme prévu, les recettes évoluent négativement en raison de la baisse des dotations de l'État de près de 600 k€ (-16,84%). Le détail par grand poste va être développé ci-après. Le poids de chaque recette est le suivant :



Les recettes fiscales

	CA 2015	CA 2016	Evolution	Variation
Fiscalité ménages	9 887 162 €	9 787 307 €	-99 855 €	-1,04%
TH	3 489 877 €	3 405 152 €	-84 725 €	-2,56%
TF	6 316 667 €	6 290 750 €	-25 917 €	-0,42%
TFNB	53 391 €	51 567 €	-1 824 €	-3,52%
Rôles supp	27 227 €	39 838 €	12 611 €	25,30%
Fiscalité spécifique	1 224 973 €	1 227 599 €	2 626 €	0,22%
Droits d'enregistrement	683 138 €	686 358 €	3 220 €	0,52%
TCFE (taxe conso finale d'électricité)	418 526 €	429 280 €	10 754 €	2,41%
TLPE (taxe sur la publicité extérieure)	117 305 €	106 126 €	-11 179 €	-9,88%
Taxe funéraire	5 788 €	5 619 €	-169 €	-2,52%
Impôt sur les spectacles	216 €	216 €	0 €	///
Reversements de l'intercommunalité	4 992 377 €	4 869 658 €	-122 719 €	-2,48%
AC	4 401 015 €	4 278 296 €	-122 719 €	-2,79%
DSC	591 362 €	591 362 €	0 €	0,00%
Autres recettes assimilées fiscalité	864 963 €	973 837 €	108 875 €	12,00%
Droits de place (foires et marchés, aires d'accueil des gens du voyage)	168 203 €	181 797 €	13 593 €	7,57%
Droits de stationnement (horodateurs parkings de surface)	595 606 €	695 068 €	99 462 €	16,38%
Droits de voiries	101 153 €	96 973 €	-4 180 €	-3,47%
TOTAL FISCALITE	16 969 475 €	16 858 402 €	-111 073 €	-0,67%

La fiscalité ménages

Les taux ménages ont diminué entre 2015 et 2016 pour compenser la hausse de fiscalité touchant les contribuables Voironnais suite à l'intégration du Grand Angle à la communauté d'agglomération. L'évolution du produit fiscal résulte donc d'un effet « taux » et d'un effet « bases »

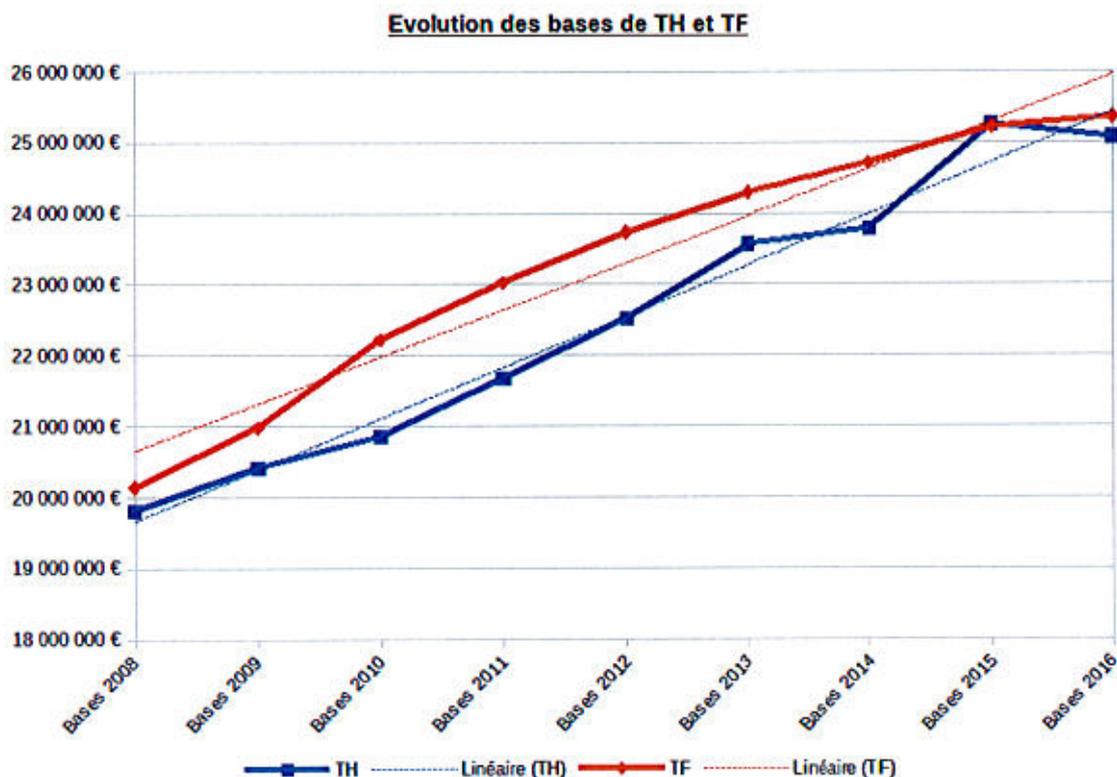
	Taux 2015	Taux 2016
Fiscalité ménages		
TH	13,82%	13,58%
TF	25,05%	24,81%
TFNB	65,23%	64,10%

	Evolution des bases en 2016			Evolution du produit en 2016		
	Bases 2015	Bases 2016	%	Effet bases	Effets taux	Total
TH	25 252 363 €	25 074 761 €	-0,70%	-24 545 €	-60 180 €	-84 725 €
TF	25 216 236 €	25 355 702 €	0,55%	34 936 €	-60 853 €	-25 917 €
TFNB	81 851 €	80 448 €	-1,71%	-915 €	-909 €	-1 824 €
Total	50 550 450 €	50 510 911 €	-0,08%	9 476 €	-121 942 €	-112 466 €

Les constats sont donc les suivants :

- l'évolution du produit fiscal est principalement liée à la baisse des taux ;
- en effet, les bases ont été très peu dynamiques en 2016 : l'évolution est limitée à 0,55 % pour la TF, et elle est même en baisse pour la TH. Cette diminution (après une augmentation importante en 2015 de plus de 6%) est liée au rétablissement d'une l'exonération spécifique.

Pour mémoire, illustration de l'évolution des bases de TH et TF depuis 2008 :



La fiscalité spécifique

Il s'agit essentiellement des recettes fiscales liées aux droits d'enregistrement, à la taxe sur la consommation finale d'électricité et à la taxe locale sur la publicité extérieure. **Globalement, ces recettes sont stables (+2,6 k€).**

Les reversements de l'intercommunalité (AC et DSC)

L'attribution de compensation est en baisse de 122 719 €. Cette dotation obligatoire qui correspond à la somme des recettes fiscales transférées à l'intercommunalité au moment de sa création (déduction faite des charges transférées) ne peut être modifiées essentiellement qu'en cas de nouveau transfert de compétence ou de forte diminution des recettes fiscales

économiques perçues par le Pays Voironnais : l'évolution résulte en l'occurrence **du transfert du Musée Mainssieux** au 1^{er} mars 2016 à l'intercommunalité.

La dotation de solidarité communautaire est quant à elle stable.

Autres recettes assimilées à de la fiscalité

Il s'agit des droits de place (foires et marchés, aires d'accueil des gens du voyage), des droits de stationnement (horodateurs parkings de surface) et des droits de voirie (occupation du domaine publique). **Toutes ces recettes sont en hausse pour un montant global de 108 k€ (+12 %), essentiellement sur les droits de stationnement qui évoluent de 99 k€ : cet impact positif est sans doute lié au renforcement de l'équipe des agents de surveillance de la voie publique.**

Les dotations

	CA 2015	CA 2016	Evolution	Variation
Dotations de l'État	3 493 007 €	2 904 918 €	-588 089 €	-16,84%
<i>Dotation forfaitaire</i>	<i>2 778 146 €</i>	<i>2 189 051 €</i>	<i>-589 095 €</i>	<i>-21,20%</i>
<i>Dotation de solidarité urbaine (DSU)</i>	<i>400 175 €</i>	<i>404 177 €</i>	<i>4 002 €</i>	<i>1,00%</i>
<i>Dotation nationale de péréquation (DNP)</i>	<i>310 146 €</i>	<i>304 582 €</i>	<i>-5 564 €</i>	<i>-1,79%</i>
<i>Dotation spéciale instituteurs</i>	<i>0 €</i>	<i>2 808 €</i>	<i>2 808 €</i>	<i>#DIV/0 !</i>
<i>Dotation générale de décentralisation (DGD)</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>#DIV/0 !</i>
<i>Dotation de recensement</i>	<i>4 540 €</i>	<i>4 300 €</i>	<i>-240 €</i>	<i>-5,29%</i>
Compensations fiscales	1 204 087 €	1 144 498 €	-59 589 €	-4,95%
<i>FDTP (fond départemental taxe pro)</i>	<i>718 783 €</i>	<i>735 043 €</i>	<i>16 260 €</i>	<i>2,26%</i>
<i>Exo TH</i>	<i>365 395 €</i>	<i>286 892 €</i>	<i>-78 503 €</i>	<i>-21,48%</i>
<i>CET</i>	<i>82 744 €</i>	<i>70 173 €</i>	<i>-12 571 €</i>	<i>-15,19%</i>
<i>Exo TF</i>	<i>37 165 €</i>	<i>52 390 €</i>	<i>15 225 €</i>	<i>40,97%</i>
TOTAL DOTATIONS	4 697 094 €	4 049 416 €	-647 678 €	-13,79%

Après une première diminution en 2014 liée à la participation des collectivités locales de 1,5 milliards d'euros pour 2014 au titre du **redressement des comptes publics**, **2016 est la seconde année de baisse** correspondant à l'effort national de 11 milliards prévu sur 3 exercices.

La dotation forfaitaire est ainsi en baisse de 589 095 €, soit -21,20 %. Cette évolution se décompose de la façon suivante :

- + 7 641 € en lien avec le dynamisme démographique ;
- - 83 344 € d'écrêtement ;

- **- 513 392 € pour le redressement des finances publiques.**

Les autres dotations sont quasi stables. Pour mémoire la DNP a pour objectif d'atténuer les disparités de richesse fiscale entre les communes, indépendamment de tout critère de charges.

A noter **une baisse globale de 4,95 % des compensation fiscales, soit un produit en baisse de 59,6 k€**. Le détail de ces compensations est le suivant :

- Les allocations compensatrices de taxe d'habitation : l'Etat exonère de TH les personnes de condition modeste. Si l'exonération a été rétablie pour 2016, la compensation ne l'a pas été et est donc en baisse. Un rattrapage aura lieu sur 2017.
- Les allocations compensatrices de foncier non bâti : les exonérations compensées concernent des terrains boisés des communes (terrains ensemencés, plantés, replantés en bois).
- Les allocations compensatrices de foncier bâti : 3 principales exonérations de TFB sont compensées par l'Etat : pour les logements appartenant à des HLM ou des SEM, pour les immeubles situés en ZFU, et pour certaines personnes de condition modeste (+75 ans disposant de faibles revenus titulaires du FNS).
- Fonds départemental de taxe professionnelle (FDTP) : Depuis la suppression de la taxe professionnelle, les FDTP sont alimentés par une dotation faisant l'objet d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat. Depuis 2012, l'article [1648 A](#) du CGI prévoit que les FDTP perçoivent chaque année une dotation de l'Etat dont le montant est voté en loi de finances. Par ailleurs, les ressources de chaque fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle sont réparties, l'année de versement de la dotation de l'Etat, **par le conseil départemental du département. La répartition est réalisée par ce dernier, à partir de critères objectifs qu'il définit à cet effet, entre les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les agglomérations nouvelles défavorisés par la faiblesse de leur potentiel fiscal, déterminé selon la législation en vigueur au 1er janvier de l'année de la répartition ou par l'importance de leurs charges. Le Conseil départemental de l'Isère répartit ce fonds à partir de deux principaux critères : le potentiel financier et la population DGF.**

[Les subventions](#)

Les subventions en fonctionnement reçues augmentent de 671 k€, soit + 34,93 %.

Cette forte évolution doit être retraitée dans la mesure où depuis 2016, le choix a été fait de procéder à des rattachements sur les subventions reçus dans les cas suivants :

- subvention attribuées ;
- correspondants à un service fait sur l'exercice ;
- dont la demande de versement a été faite.

L'objectif est d'éviter un décalage, mais se traduit par un pic l'année de la mise en place.

L'évolution réelle est donc de 202 549 € « seulement »

Leur évolution par direction est la suivante :

	2015	2016	Evolution	Rattachements à retraiter	Evolution réelle
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	51 644,02	16 985,92	-34 658,10	0,00	-34 658,10
DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	1 464 586,67	2 003 984,07	539 397,40	337 071,00	202 326,40
DIRECTION GENERALE ADJOINTE	217 371,84	248 761,18	31 389,34	19 500,00	11 889,34
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	3 004,82	31 626,93	28 622,11	0,00	28 622,11
DIRECTION SERVICES TECHNIQUES	13 873,78	5 295,15	-8 578,63	0,00	-8 578,63
DIRECTION VIE CULTURELLE	171 914,09	287 255,11	115 341,02	112 393,00	2 948,02
DIRECTION VIE SPORTIVE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 922 395,22	2 593 908,36	671 513,14	468 964,00	202 549,14

La forte évolution sur la DEEJF est liée à une évolution de près de 100 k€ sur les prestations de la CAF liées à la petites enfance, et 60 k€ pour le périscolaire. En effet, la fréquentation a non seulement augmenté, mais la CAF a également revu à la hausse ses prestations (taux de financement plus haut, plage horaire prise en charge plus large). A noter également l'augmentation des participations pour les emplois d'avenir sur ce secteur.

La diminution sur la direction juridique est liée à la fin de la perception en direct de la dotation ALT (aide au logement temporaire), perçue en 2016 par le prestataire.

La facturation

Les recettes de facturation s'entendent au sens large, à savoir les produits des services et les produits de gestion courante (locations, revenus des immeubles essentiellement).

Ces recettes diminuent de 95,9 k€ en 2016, soit une baisse de 2,98 %.

Les évolutions par direction sont les suivantes :

	2015	2016	Evolution	
BATIMENTS CCAS FLPA ET EHPAD	327 565,00	329 756,00	2 191,00	0,67 %
CABINET DU MAIRE	10 413,00	13 298,04	2 885,04	27,71 %
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	273 474,20	288 796,87	15 322,67	5,60 %
DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	1 011 374,66	1 089 793,95	78 419,29	7,75 %
DIRECTION FINANCES	58 413,59	118 816,00	60 402,41	103,40 %
DIRECTION GENERALE ADJOINTE	45 289,38	38 455,17	-6 834,21	-15,09 %
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	21 727,47	21 017,85	-709,62	-3,27 %
DIRECTION SERVICES TECHNIQUES	228 340,46	115 918,97	-112 421,49	-49,23 %
DIRECTION VIE CULTURELLE	977 240,68	862 690,73	-114 549,95	-11,72 %
DIRECTION VIE SPORTIVE	270 424,41	249 727,20	-20 697,21	-7,65 %
Somme :	3 224 262,85	3 128 270,78	-95 992,07	-2,98 %

Les variations sont liées essentiellement :

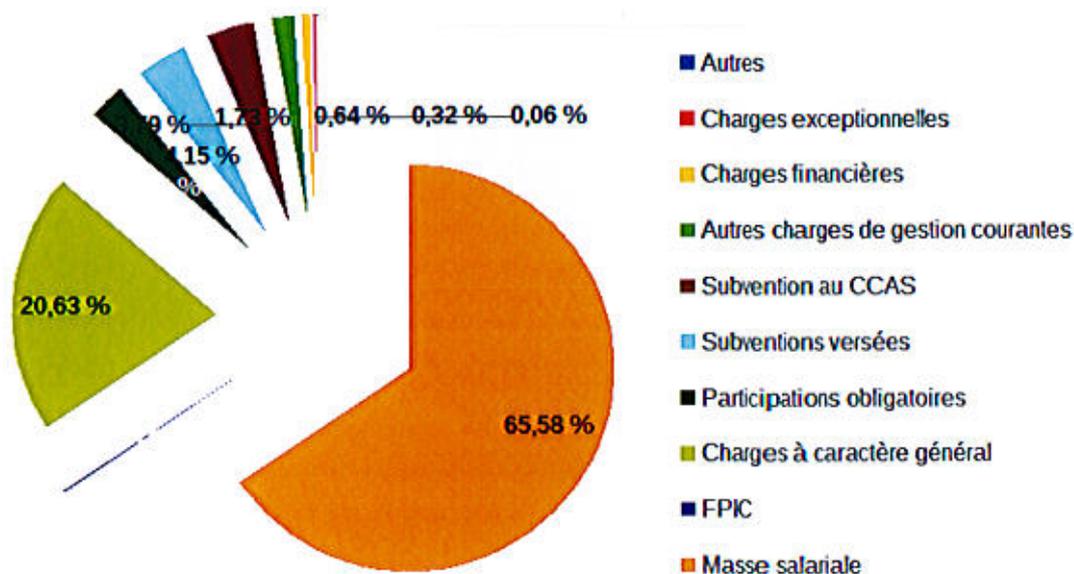
- à une amélioration du suivi des redevances temporaires du domaine public, ce qui a permis d'augmenter la facturation en particulier pour les chantiers : + 60 k€ ;
- à la fin de mises à disposition de personnel au Pays Voironnais sur les services techniques (- 92 k€), ainsi que sur les services culturels (fin du service commun patrimoine culturel, baisse sur le Grand Angle).

o **Les dépenses**

Les dépenses du budget principal évoluent de la façon suivante par rapport au compte administratif 2015.

	CA 2015	CA 2016	Evolution	Variation
Charges à caractère général	5 208 241,72 €	5 139 513,70 €	-68 728,02 €	-1,32%
Masse salariale	16 492 375,41 €	16 340 395,42 €	-151 979,99 €	-0,92%
Autres charges de gestion courantes	399 102,27 €	430 882,77 €	31 780,50 €	7,96%
Subventions versées	1 052 491,00 €	1 033 366,00 €	-19 125,00 €	-1,82%
Subvention au CCAS	980 000,00 €	945 000,00 €	-35 000,00 €	-3,57%
Participations obligatoires	1 284 556,42 €	742 387,79 €	-542 168,63 €	-42,21%
Charges financières	195 000,03 €	158 455,27 €	-36 544,76 €	-18,74%
Charges exceptionnelles	51 058,31 €	78 965,07 €	27 906,76 €	54,66%
reversement FPIC	0,00 €	31 956,00 €	31 956,00 €	#DIV/0 !
Autres	10 680,68 €	14 738,54 €	4 057,86 €	37,99%
Sous Total : Dépenses réelles	25 673 505,84 €	24 915 660,56 €	-757 845,28 €	-2,95%
Opérations d'ordre	2 018 932,22 €	1 025 563,91 €	-993 368,31 €	-49,20%
TOTAL	27 692 438,06 €	25 941 224,47 €	-1 751 213,59 €	-6,32%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc en baisse (-2,95 %), ce qui correspond aux objectifs fixés.



Le détail par grands postes va être développé ci-après.

La masse salariale

Les dépenses de personnel s'élèvent à **16 340 395,42 € (soit – 0,92 % par rapport à 2015)** et à **14 882 538,82 €** en dépenses nettes (+ 0,8 %) soit 779€/habitant en brut et 709€ en net.

Les recettes déduites de la masse salariale comprennent pour la plus grande part les remboursements des mises à disposition de personnel (EPCC, CCAS et CAPV) et les remboursements de salaires par le contrat d'assurance sur les arrêts maladie (chapitre 013) mais également les participations de l'Etat sur les emplois aidés, le recensement, le service passeports et l'agence postale.

A noter également les évolutions suivantes :

	2013	2014	2015	2016	Evolution
Taux horaire du SMIC	9,43 €	9,53 €	9,61 €	9,67 €	0,6%
Retraite CNRACL	28,85%	30,45%	30,50%	30,60%	0,3%
Retraite IRCANTEC – Tr A	3,68%	3,80%	3,96%	4,08%	3,0%
Retraite IRCANTEC – Tr B	11,83%	11,98%	12,18%	12,35%	1,4%
Valeur du point	4,6303 €	4,6303 €	4,6303 €	4,6581 €	0,6%

Au 01/07

L'évolution liée à la hausse du valeur du point et au PPCR est de 54 000 € sur 2016. Sans ces modifications externes, l'évolution aurait été contenue à -1,2 % en brut et +0,4% en net.

L'évolution liée au transfert du musée Mainssieux est de - 125 k€.

Il convient aussi d'intégrer le fait que les écarts entre les prévisions de budget primitif à budget primitif et des réalisations de compte administratif à compte administratif s'expliquent par le décalage entre les dates prévues de recrutements et les dates effectives de recrutement / les niveaux prévus et les niveaux effectifs de recrutement / les dates de départ prévues et les dates effectives. Certains postes prévus en N ont ainsi un impact total en N+1 seulement.

Les charges à caractère général

Elles diminuent de 68 k€ (soit – 1,32%) : il s'agit de la 4ème année de baisse consécutive, dont 37 k€ sont directement liés au transfert du musée Mainssieux.

Les subventions et participations obligatoires versées

	CA 2015	CA 2016	Evolution	Variation
Subventions de fonctionnement versées	1 052 491,00 €	1 033 366,00 €	-19 125,00 €	-1,82%
<i>dont MJC et CEJ</i>	540 000,00 €	497 500,00 €	-42 500,00 €	-7,87%
<i>dont Festival du Cirque</i>	75 000,00 €	70 000,00 €	-5 000,00 €	-6,67%
<i>dont congrès, comité, syndicats</i>	25 680,00 €	21 905,00 €	-3 775,00 €	-14,70%
<i>dont associations citoyennes / vie des quartiers</i>	63 370,00 €	43 920,00 €	-19 450,00 €	-30,69%
<i>dont enseignement 1^{er} degré</i>	8 137,00 €	8 071,00 €	-66,00 €	-0,81%
<i>dont PAE</i>	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00%
<i>dont jumelage</i>	9 000,00 €	9 350,00 €	350,00 €	3,89%
<i>dont associations culturelles</i>	75 050,00 €	74 500,00 €	-550,00 €	-0,73%
<i>dont associations sportives</i>	227 304,00 €	280 170,00 €	52 866,00 €	23,26%
<i>dont associations environnementales</i>	950,00 €	950,00 €	0,00 €	0,00%
<i>dont amicale du personnel</i>	14 000,00 €	13 000,00 €	-1 000,00 €	-7,14%
Subventions aux BA et CCAS	1 122 916,96 €	1 112 790,00 €	-10 126,96 €	-0,90%
<i>Budget parkings</i>	142 916,96 €	167 790,00 €	24 873,04 €	17,40%
<i>CCAS</i>	980 000,00 €	945 000,00 €	-35 000,00 €	-3,57%
Participations et contingents	1 284 556,42 €	544 765,47 €	-739 790,95 €	-57,59%
<i>Dont SDIS</i>	471 150,80 €	471 150,80 €	0,00 €	0,00%
<i>Dont EPCC</i>	547 500,00 €	0,00 €	-547 500,00 €	-100,00%
<i>Dont SIMA</i>	62 579,07 €	73 614,67 €	11 035,60 €	17,63%
TOTAL	3 459 964,38 €	2 690 921,47 €	-769 042,91 €	-22,23%

Ce poste enregistre une baisse globale de 769 k€, soit -22,23 %, essentiellement liée au transfert de la participation au Grand Angle au Pays Voironnais.

A noter également la baisse de 35 000 € de la subvention au CCAS, et de 42 500 € à la MJC et CEJ.

2. L'INVESTISSEMENT

Globalement, la section d'investissement évolue de la façon suivante :

	2015	2016
Immobilisations incorporelles (études, logiciels)	174 188,97	151 917,13
Immobilisations corporelles (terrains et matériels)	1 335 698,21	861 432,12
Immobilisation en cours (travaux)	4 031 339,88	1 917 290,79
Subventions d'équipement versées	80 000,00	185 318,51
Opérations AP/CP	440 399,29	438 099,80
Reversements PAE	450 147,00	0,00
Autres	84 813,69	688,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT	6 596 587,04	3 554 746,35
Emprunts et dettes	1 219 943,92	1 354 050,31
DEPENSES REELLES	7 816 530,96	4 908 796,66
Opérations d'ordre entre sections	509 350,91	74 165,53
Opérations d'ordre patrimoniales	33 012,47	54 285,04
DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES	8 358 894,34	5 037 247,23

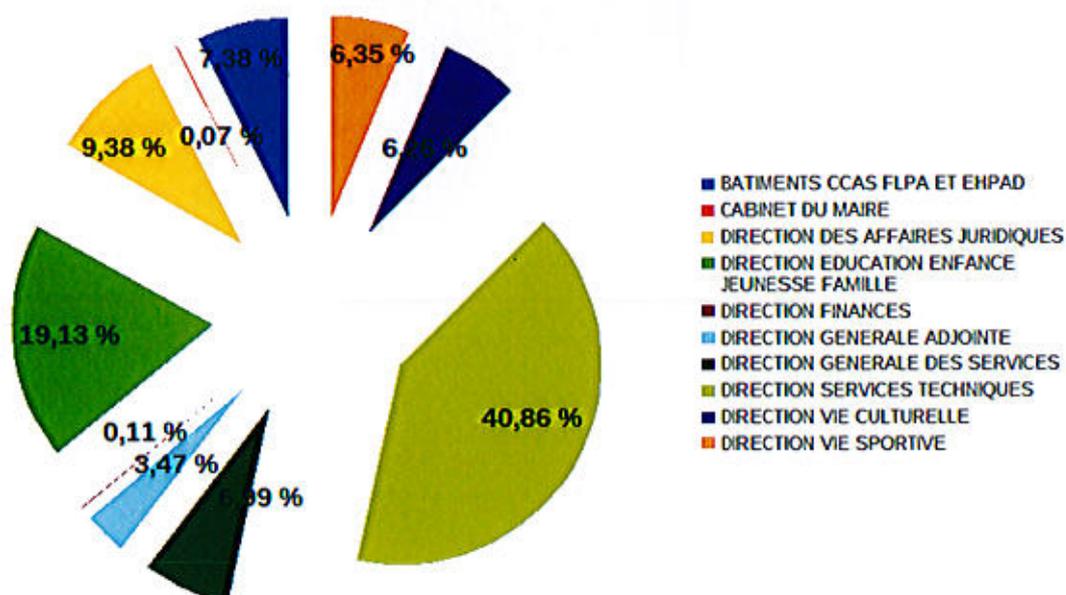
	2015	2016
Subventions reçues	583 409,50	280 085,62
FCTVA	717 644,00	806 377,00
TLE/TA	362 544,96	436 277,31
PAE	0,00	0,00
Amendes de police	264 542,00	202 644,00
Divers	119 666,48	112 563,03
RECETTES D'EQUIPEMENT	2 047 806,94	1 837 946,96
Emprunt et dette	1 544 929,87	3 511 931,72
Affectation du résultat antérieur (1068)	2 073 532,11	1 217 938,05
RECETTES REELLES	5 666 268,92	6 567 816,73
Opérations d'ordre entre sections	2 018 932,22	1 025 563,91
Opérations d'ordre patrimoniales	33 012,47	54 285,04
RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTALES	7 718 213,61	7 647 665,68

Dépenses d'équipement nettes de subventions	6 013 177,54	3 274 660,73
--	---------------------	---------------------

Les dépenses d'équipements nettes de subventions s'élèvent donc à 3,2 M€, soit un niveau inférieur de 2,7 M€ à celui de 2015.

La répartition par direction est la suivante (détail des principaux investissements disponible en annexe) :

BATIMENTS CCAS FLPA ET EHPAD	262 451,36
CABINET DU MAIRE	2 511,79
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	333 318,97
DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE	680 050,73
DIRECTION FINANCES	4 000,20
DIRECTION GENERALE ADJOINTE	123 225,20
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	248 436,84
DIRECTION SERVICES TECHNIQUES	1 452 473,12
DIRECTION VIE CULTURELLE	222 382,17
DIRECTION VIE SPORTIVE	225 895,97
Somme :	3 554 746,35



2 LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Les facteurs d'évolution développés précédemment peuvent être synthétisés dans l'analyse financière des comptes administratifs avec notamment la détermination des niveaux d'épargne et du financement des investissements. Ces différents indicateurs permettent d'analyser la situation financière de la commune.

L'analyse financière s'éloignant de l'aspect strictement budgétaire, seules les opérations réelles seront retenues dans le calcul.

Les soldes intermédiaires de gestion et les principaux ratios

Libellé	2013	2014	2015	2016
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts	24 839 068	25 564 398	25 478 506	24 757 205
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions	27 336 308	27 794 625	27 379 362	27 140 071
Épargne de gestion	2 497 240	2 230 227	1 900 856	2 382 866
Intérêts de la dette	296 752	261 594	195 000	158 455
Épargne brute	2 200 488	1 968 633	1 705 856	2 224 411
Capital de la dette	1 222 591	1 208 631	1 219 944	1 354 050
Épargne nette	977 898	760 002	485 912	870 361
Encours de dette	10 631 812	9 436 862	9 744 717	12 307 611
Capacité de désendettement	4,83	4,79	5,71	5,53
Taux d'épargne brute	8,0%	7,1%	6,2%	8,2%

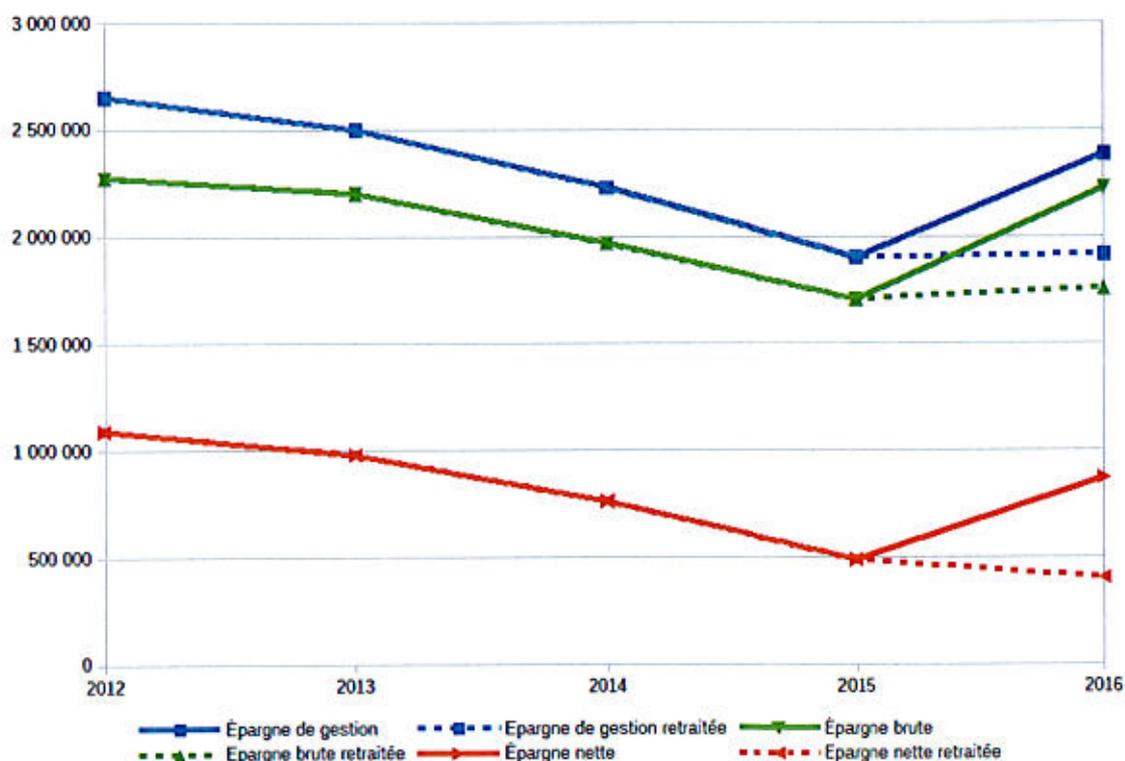
Comme expliqué précédemment, la forte baisse des recettes liée aux dotations est compensée par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement. **L'effet de ciseaux est donc contrôlé sur 2016**, avec une épargne de gestion qui augmente de 482 k€. Si on neutralise l'effet « positif » des régularisation de rattachements sur les subventions reçues, l'épargne de gestion évolue positivement de 14 k€, ce qui **confirme une maîtrise de l'effet de ciseaux, ce qui n'était pas arrivé depuis 2011.**

L'épargne de gestion, différence entre les produits et les charges de fonctionnement avant remboursement de la dette, s'élève à **2,38M€ contre 1,9 M€ en 2015 : elle est donc en augmentation comme vu précédemment.** Ce solde est prioritairement affecté au remboursement de l'annuité de la dette.

L'**épargne nette**, différence entre les produits et les charges de fonctionnement après remboursement de la dette (capital et intérêts), s'élève à **870 k€ contre 485 k€ en 2015**. Ce montant en amélioration reflète également la maîtrise évoquée plus haut, mais ne permet **permet d'autofinancer que faiblement une partie des dépenses d'équipement**.

En conséquence, le taux d'épargne s'améliore également. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Pour 2016, la ville de Voiron est donc « repassée » hors de la zone d'alerte, bien qu'elle en reste très proche.

La capacité de désendettement est en légère baisse malgré l'emprunt de 3 M€ porté par le budget principal en 2016 en raison de l'amélioration de l'épargne brute. Ce niveau reste faible, mais en l'occurrence l'enjeu n'est pas le niveau d'endettement mais la capacité à continuer à dégager un autofinancement.



L'équilibre et le financement des investissements

L'équilibre de la section de fonctionnement peut être résumé dans le tableau suivant :

Recettes		Dépenses	
Fiscalité ménages	9 787 307	16 340 395	Masse salariale
Fiscalité spécifique	1 227 599	5 139 514	Charges à caractère général
Recettes assimilées fiscalité (droits)	973 838	1 033 366	Subventions
Dotations et compensations de l'État	4 049 416	742 388	Participations
AC/DSC	4 869 658	945 000	Subventions au CCAS
Subventions de fonctionnement	2 593 908	430 883	Autres charges de gestion courante
Facturation	3 128 271	158 455	Charges financières
Autres hors cessions	510 074	78 965	Charges exceptionnelles
		46 695	Autres dont FPIC
TOTAL Recettes	27 140 071	24 915 661	TOTAL Dépenses
		2 224 411	Autofinancement brut dégagé
		1 756 411	Autofinancement brute retraité
		1 705 856	Rappel 2015
		30,40%	Evolution
		2,96%	Evolution retraitée

L' autofinancement dégagé (épargne brute) est affecté en priorité au remboursement du capital de la dette de 1 354 050 €. Le solde de cet autofinancement, soit l'épargne nette (870 301€) est affecté au financement des dépenses d'équipement :

Avec reports	2016		Rappel 2015
Dépenses brutes d'équipement	5 668 625		
Financements	6 473 049	114,19%	
Subventions	376 165	6,64%	8,84 %
Autofinancement restant (net)	870 361	15,35%	7,37 %
FCTVA	806 377	14,23%	10,88 %
Cessions	156 730	2,76%	10,24 %
Autres recettes	751 484	13,26%	11,32 %
Emprunt	3 511 932	61,95%	23,42 %
Ponction dans l'excédent	0	0	27,93 %

Le taux d'autofinancement des dépenses d'équipement est donc faible, et doit être ciblé à la hausse.

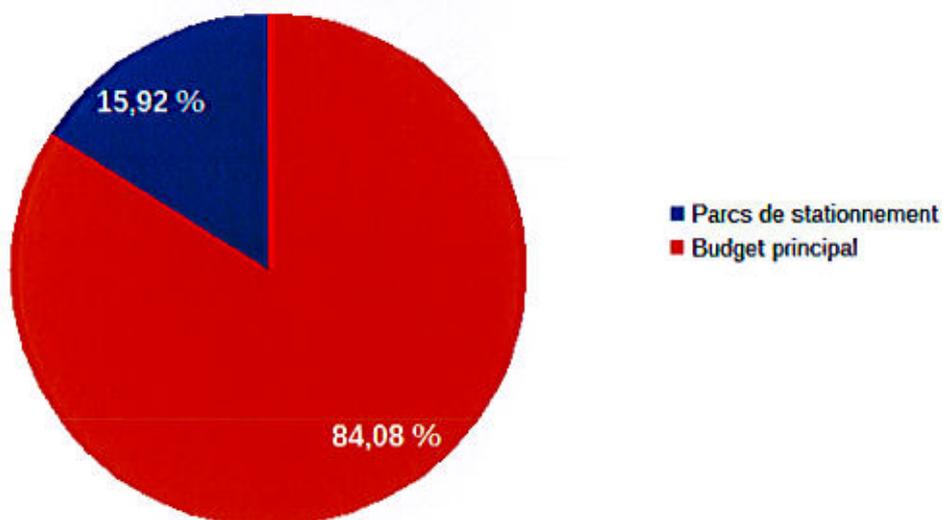
LA DETTE

L'encours de dette est le suivant, par budget et au global :

	Type de dette	CRD	Taux moyen	Exposition	Durée de vie résiduelle	Nombre d'emprunts
Budget principal	Fixe	9 564 528	1,85%	77,70%	12 ans	11
	Variable	2 743 083	0,05%	22,30%		
	Globale	12 307 611	1,45%	100%		
Parcs de stationnement	Fixe	2 005 263	4,12%	86,05%	12 ans et 7 mois	2
	Variable	325 000	0,00%	13,95%		
	Globale	2 330 263	3,54%	100%		
Total	Fixe	11 569 791	2,25%	79,04%	12 ans et 1 mois	13
	Variable	3 068 083	0,04%	20,96%		
	Globale	14 637 874	1,79%	100,00%		

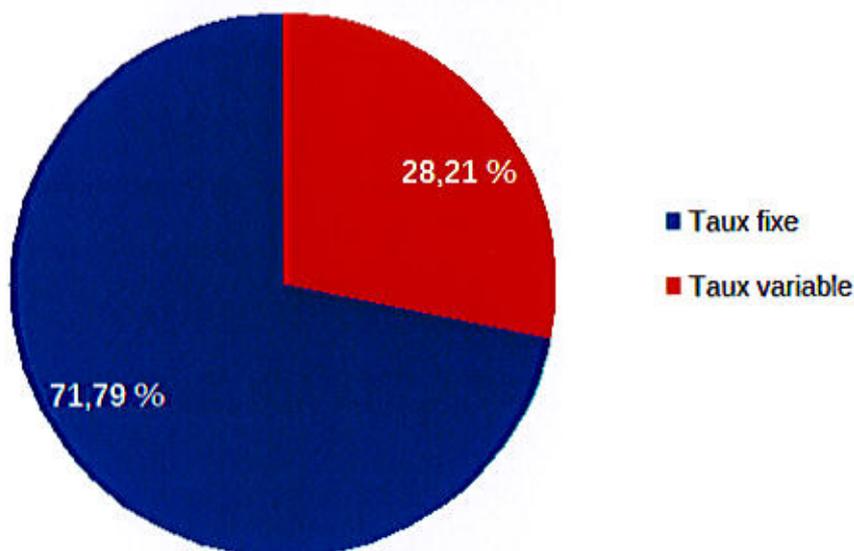
Le budget principal pèse le plus lourd dans l'encours global :

Part de chaque budget dans l'encours total



L'exposition est quant à elle fortement orientée sur le taux fixe (71,8%) avec également quelques taux variables très maîtrisés.

Exposition de l'encours par type de taux



La cotation sur la charte de bonne conduite (charte Gissler) est à 100 % en 1A, soit le risque le plus faible.

Pour mémoire, la grille va de 1A – risque le plus faible- à 6F pour le risque le plus élevé.

L'annuité 2016 par budget est la suivante :

	Capital	Intérêts	Annuité
BUDGET PRINCIPAL	1 354 050	164 862	1 518 913
PARCS DE STATIONNEMENT	167 965	85 196	253 160
Total	1 522 015	250 058	1 772 073

LES BUDGETS ANNEXES : LA RESTAURATION

En grandes masses, le résultat 2016 du budget Restauration est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	676 396,48 €	26 953,20 €
Recettes	716 994,89 €	27 129,24 €
Résultat 2016	40 598,41 €	176,04 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

a Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2015	CA 2016	Evolution	
Charges à caractère général	395 429	414 597	19 168	4,85%
Masse salariale	236 827	237 961	1 135	0,48%
Autres charges de gestion courante	7 000	8 088	1 088	15,54%
Charges exceptionnelles	0	46	46	///
Dépenses d'ordre	14 285	15 705	1 420	9,94%
TOTAL	653 541	676 397	22 856	3,50%

Les charges de fonctionnement augmentent de 3,50 % par rapport au compte administratif 2015. Les plus gros postes d'évolution sont les suivants :

- les charges à caractère générale augmentent de 19 168 € en raison, essentiellement, de l'achat de petites fournitures (+3 600 €), des frais d'entretien et de réparation (+12 000€), des frais divers (analyses et hygiène : +3 500 €)
- les autres charges de gestion courante augmentent de 1 088 €, essentiellement, en raison des frais de gestion refacturés par la ville (+940 €)

Les recettes

Recettes de fonctionnement hors cession	CA 2015	CA 2016	Evolution
Vente de repas	680 251	715 940	35 689
Remboursement frais	0	1 055	1 055
Autres recettes	969	0	-969
Recettes d'ordre	0	0	0
TOTAL	681 220	716 995	35 775

Les évolutions sont liées à :

- la vente de repas progresse de 35 689 €. Le nombre de repas est en hausse de 2 950. Le tarif 2016 est en hausse de 2 %.
 - repas Act'Isère : +164
 - repas EHPAD : + 129
 - repas FLPA : -354
 - portage de repas : + 2 489
 - crèches : +522

b L'investissement

Investissements nets	CA 2015	CA 2016	Ecart
Restauration	19 612	26 953	7 341
TOTAL	19 612	26 953	7 341

Le niveau d'investissement net pour 2016 s'élève à 26 953 €.

- acquisition de matériel pour 20 239 €
- des travaux d'aménagement de la cuisine pour 6 714 €

c **L'équilibre**

L'équilibre et le financement des investissements

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Vente de repas	715 940	414 597	Charges à caractère général
Remboursement frais	1 055	237 961	Masse salariale
Autres recettes	0	8 088	Autres charges de gestion courante
	0	46	Charges exceptionnelles
TOTAL	716 995	660 692	
		56 303	Autofinancement dégagé
		41 964	Rappel 2015
		34,17%	

Cet autofinancement permet de financer l'intégralité des dépenses d'investissement.

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	676 396,48	26 953,20
Recettes	716 994,89	27 129,24
Résultat 2016	40 598,41	176,04
Résultat antérieur	103 512,90	4 493,11
Résultat cumulé	144 111,31	4 669,15
Excédent global de clôture	148 780,46	
Restes à réaliser nets à financer		0,00
Excédent global de clôture disponible	148 780,46	

Au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de la section d'investissement au chapitre 001
- report du solde restant de l'excédent de fonctionnement en attente d'affectation au chapitre 002

Affectation obligatoire au besoin de financement de la section d'investissement : (Titre au compte 1068)		0,00
Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Excédent)	144 111,31
Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Excédent)	4 669,15

LES BUDGETS ANNEXES : LES POMPES FUNÈBRES

En grandes masses, le résultat 2016 est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	850 578,72 €	25 380,87 €
Recettes	933 954,20 €	62 103,08 €
Résultat 2016	83 375,48 €	36 722,21 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

a Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2015	CA 2016	Evolution	
Charges à caractère général	347 639	350 863	3 224	0,93%
Masse salariale	462 467	433 108	-29 359	-6,35%
Autres charges de gestion courante	8 136	6 171	-1 965	-24,15%
Dépenses d'ordre	63 098	60 436	-2 662	-4,22%
TOTAL	881 340	850 578	-30 762	-3,49%

Les charges de fonctionnement baissent de 3,49% par rapport au compte administratif 2015.

Les plus gros postes d'évolution sont les suivants :

- les charges à caractère général qui augmentent de 3 224 €,
- la masse salariale baisse de 29 359 € en raison, essentiellement, de la fin des remplacements pour longue maladie (voir la baisse des recettes liées aux remboursements d'indemnités journalières).
- Les autres charges de gestion courante baissent de 1 965 € essentiellement en raison des créances admises en non valeur qui ont été moins importantes en 2016

Les recettes

Recettes de fonctionnement hors cession	CA 2015	CA 2016	Evolution	
Vente de prestation service	609 303	764 922	155 619	25,54%
Mise à disposition personnel	152 100	140 000	-12 100	-7,96%
Autres recettes	62 835	23 169	-39 666	-63,13%
Recettes d'ordre	2 379	2 379	0	0,00%
TOTAL	826 617	930 470	103 853	12,56%

Les recettes progressent de 12,56 % (103 583 €).

Les évolutions sont liées :

- les recettes commerciales progressent de 155 619 € : le tarif a progressé de 1,80 % par rapport à 2015 et le nombre de personnes décédées est passé de 324 à 377 personnes.
 - décès sur Voiron : + 49 personnes
 - décès sur le territoire du Pays Voironnais : -1 personne
 - décès à l'extérieur du Pays Voironnais : +5 personnes
- les mises à disposition de personnel baissent de 12 100 €
- les autres recettes baissent de 39 666 € essentiellement en raison de la baisse des remboursements d'indemnité journalière par SOFAXIS (-38 000 €).

b L'investissement

Investissements nets	CA 2015	CA 2016	Ecart
Pompes Funèbres	123 909	23 001	-100 908
TOTAL	123 909	23 001	-100 908

Le niveau d'investissement net pour 2016 s'élève à 23 001 €.

- frais de paramétrage du logiciel de gestion pour 2 475 €
- acquisition d'un véhicule pour 11 834 €
- du matériel et mobilier divers pour 1 271 €
- des travaux de climatisation et d'alarme pour 7 420 €

c L'équilibre

L'équilibre et le financement des investissements

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Vente de prestation service	764 922	350 863	Charges à caractère général
Mise à disposition personnel	140 000	433 108	Masse salariale
Autres recettes	23 169	6 171	Autres charges de gestion courante
		0	Charges exceptionnelles
TOTAL	928 091	790 142	
		137 949	Autofinancement dégagé
		5 996	Rappel 2015
		2200,59%	

Cet autofinancement permet de financer l'intégralité des dépenses d'investissement.

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	850 578,72	25 380,87
Recettes	933 954,20	62 103,08
Résultat 2016	83 375,48	36 722,21
Résultat antérieur	91 556,77	88 469,38
Résultat cumulé	174 932,25	125 191,59
Excédent global de clôture	300 123,84	
Restes à réaliser nets à financer		-20 465,23
Excédent global de clôture disponible	279 658,61	

Au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- report du déficit de la section d'investissement au chapitre 001
- report du solde restant de l'excédent de fonctionnement en attente d'affectation au chapitre 002

Affectation obligatoire au besoin de financement de la section d'investissement : (Titre au compte 1068)		0,00
Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Excédent)	174 932,25
Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Excédent)	125 191,59

LES BUDGETS ANNEXES : PARKING

En grandes masses, le résultat 2016 du budget parking est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	461 351,24 €	193 687,82 €
Recettes	514 984,11 €	194 398,24 €
Résultat 2016	53 632,87 €	710,42 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'évolution des soldes d'épargne, de la capacité de désendettement et du taux d'épargne brute ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

a Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2015	CA 2016	Evolution	
Charges à caractère général	241 122	239 435	-1 687	-0,70%
Charges gestion courante	1 700	0	-1 700	-99,98%
Charges financières	91 021	84 167	-6 854	-7,53%
Charges exceptionnelles	875	0	-875	-100,00%
Dépenses d'ordre	136 939	137 748	809	0,59%
TOTAL	471 657	461 350	-10 307	-2,19%

Les dépenses de fonctionnement baissent de 2,19 € (10 307 €)

Les principales évolutions sont les suivantes :

- les charges à caractère générale baissent de 1 687 € en raison essentiellement aux frais d'assurance qui baissent de 1 466 €

- les charges de gestion courante baissent de 1 700 € en raison de la prise en charge de créances en non valeur en 2015 et pas en 2016

Les recettes

Recettes de fonctionnement hors cession	CA 2015	CA 2016	Evolution	
Recettes parking	313 232	285 352	-27 880	-8,90%
Remboursements de frais	8 508	0	-8 508	
Subvention de la Ville	142 917	167 790	24 873	17,40%
Autres recettes	36 621	38 569	1 948	5,32%
Recettes d'ordre	23 273	23 273	0	0,00%
TOTAL	524 551	514 984	-9 567	-1,82%

Les recettes diminuent de 9 567 € essentiellement en raison de :

- les recettes du parking baissent de 27 880 €
 - les recettes « usagers » : +36 300 €
 - la prise en charge par le Pays Voironnais des abonnements TER et des abonnements des salariés : - 35 100 €
 - la prise en charge par la ville des abonnements TER et des abonnements des salariés : -29 100 €
- les recettes de remboursement de frais baissent de 8 500 € (pas de remboursement en 2016)
- la subvention d'équilibre du budget a progressé de 24 873 €
- les autres recettes progressent de 1 948 € en raison essentiellement d'une écriture de régularisation des rattachements 2015 (1 400 €) et de la participation du département au déficit de fonctionnement du parking (500 €)

b L'investissement

Investissements nets	CA 2015	CA 2016	Ecart
Parking	24 288	2 450	-21 838
TOTAL	24 288	2 450	-21 838

Le niveau d'investissement net pour 2016 s'élève à 2 450 €. Il s'agit de travaux sur les appareils billétiques.

c L'équilibre

Les soldes intermédiaires de gestion et les principaux ratios

Libellé	2014	2015	2016
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts	225 704	243 697	239 435
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions	470 802	501 278	491 711
Épargne de gestion	245 098	257 581	252 276
Intérêts de la dette	96 564	91 021	84 167
Épargne brute	148 534	166 560	168 109
Capital de la dette	164 280	166 128	167 965
Épargne nette	-15 746	432	144
Encours de dette	2 664 356	2 498 227	2 330 262
Capacité de désendettement	17,94	15,00	13,86
Taux d'épargne brute	32%	33%	34%

L'épargne de gestion, différence entre les produits et les charges de fonctionnement avant remboursement de la dette, s'élève à **252 k€**. Ce solde est prioritairement affecté au remboursement de l'annuité de la dette.

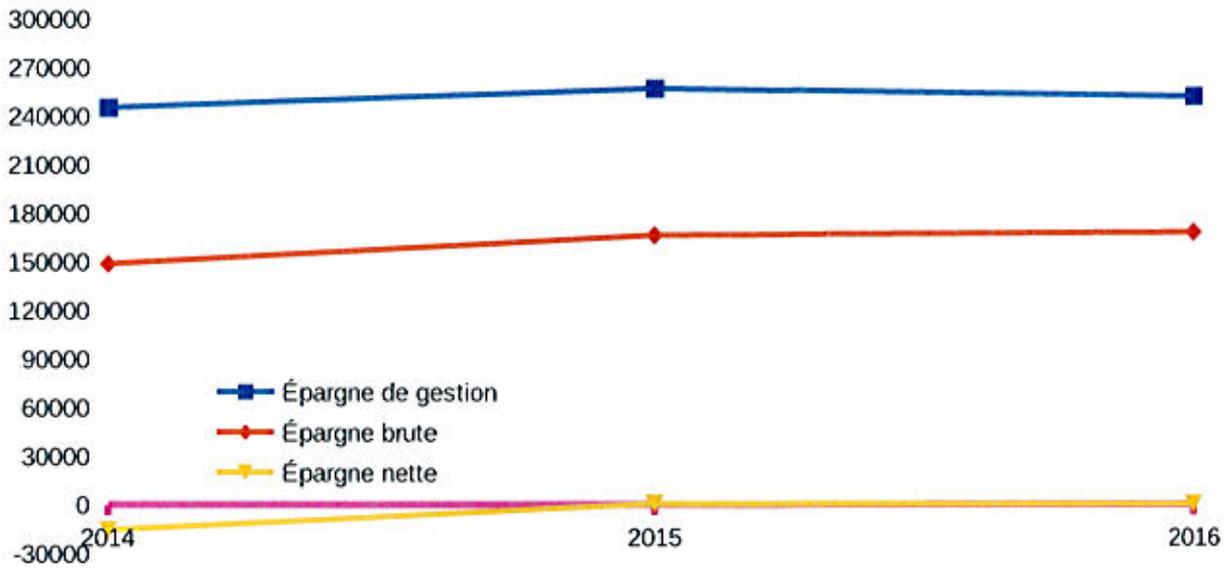
L'épargne nette, différence entre les produits et les charges de fonctionnement après remboursement de la dette (capital et intérêts), est de **144 €**.

L'épargne nette est très faible. Les recettes dégagées de la section de fonctionnement ne servent qu'à rembourser la dette. Elles ne permettent pas d'investir.

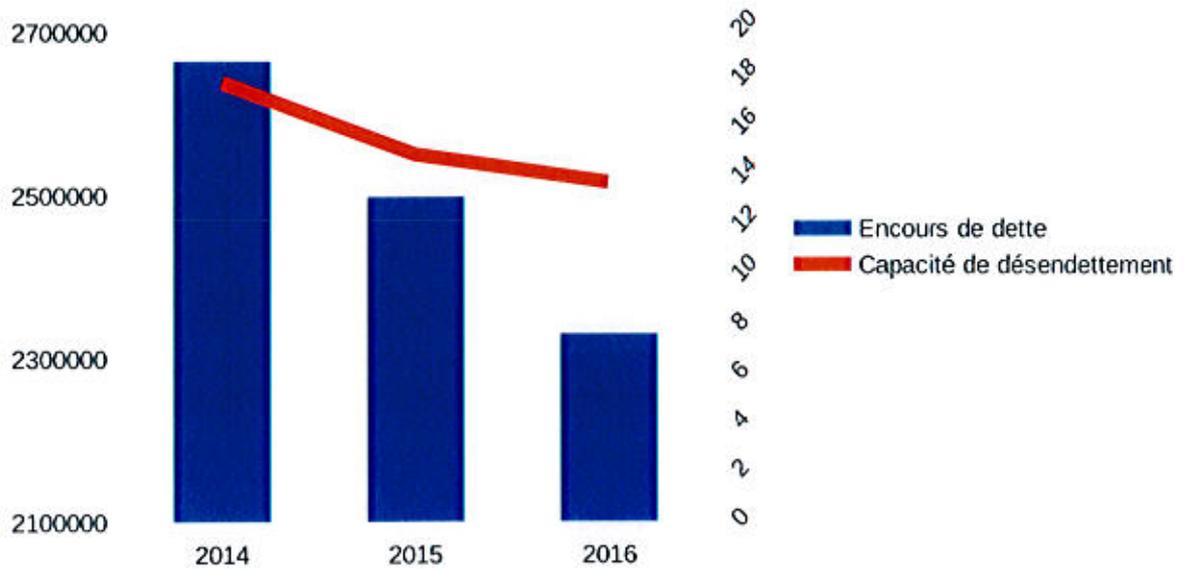
La particularité de ce budget conduit donc aux ratios suivants :

- la capacité de désendettement reste assez importante du fait d'un encours de dette élevé.
- un taux d'épargne élevé (34 %) mais à nuancer puisque les recettes ne servent qu'à rembourser de la dette.

Evolution des soldes d'épargne



Evolution de la capacité de désendettement



L'équilibre et le financement des dépenses d'investissement

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Recettes parking	285 352	239 435	Charges à caractère général
Subvention de la Ville	167 790	0	Charges gestion courante
Autres recettes	38 569	84 167	Charges financières
		0	Charges exceptionnelles
TOTAL	491 711	323 602	
		168 109	Autofinancement dégagé
		158 052	Rappel 2015
		6,36%	

Cet autofinancement est affecté en priorité au remboursement du capital de la dette de 167 965 €. Il n'y a que peu de dépenses d'équipement à financer.

	2016	
Dépenses brutes d'investissement	2 450	
Financements	2 450	5,88%
Subventions	0	0,00%
Autofinancement restant	144	5,88%
Emprunt	0	0,00%

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	461 351,24	193 687,82
Recettes	514 984,11	194 398,24
Résultat 2016	53 632,87	710,42
Résultat antérieur	1 226,48	-56 650,24
Résultat cumulé	54 859,35	-55 939,82
Excédent global de clôture	-1 080,47	
Restes à réaliser nets à financer		-435,00
Excédent global de clôture disponible	-1 515,47	

Au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)
- report de l'excédent de la section d'investissement au chapitre 001

Affectation obligatoire au besoin de financement de la section d'investissement : (Titre au compte 1068)		54 859,35
Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Déficit)	0,00
Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Déficit)	-55 939,82

Le budget supplémentaire 2017 devra être équilibré par une recette supplémentaire de 1 515,47 € en section d'investissement.